

Directive sur les machines 2006/42/EG



Question :

Les produits de Nordson sont-ils régis par la directive sur les machines ?

Réponse :

- *Tous les produits de Nordson ne sont pas régis par la directive sur les machines.*
- *Tous les appareils de colle chaude sont des machines dans le sens de la directive sur les machines article 2a.*
- *Les applicateurs sont des machines incomplètes selon la directive sur les machines article 2g.*
- *Les tuyaux chauffants et les armoires électriques ne sont pas régis par la directive sur les machines. Le symbole CE ainsi que la déclaration de conformité jointe se fondent sur la*
 - * Directive 2006/95/CE sur la basse tension*
 - et / ou*
 - * Directive 2004/108/CE sur la compatibilité électromagnétique*

Question :

Une période de transfert a t'elle été prévue pour la mise en oeuvre?

Réponse :

- *NON, la directive existante jusqu'à 98/37/CE s'applique jusqu'au 28.12.2009. A partir du 29.12.2009, la conformité doit être certifiée selon 2006/43/CE.*
- *Nordson assure que ce jour sera respecté à la mise en circulation.*

Question :

Qu'est-ce qu'une « déclaration CE » ?

Réponse :

- *La « déclaration CE » n'existe pas. Ce terme est toutefois employé dans certains cas dans le langage courant en synonyme pour « déclaration de conformité CE« déclaration CE » car un produit obtient en général un symbole CE en liaison avec une déclaration de conformité CE.*

Question :

Les indications sur la plaque signalétique doivent-elles être traduites dans la(es) langue(s) officielle(s) du pays d'utilisation ?

Réponse :

- *NON, l'exigence figurant dans l'annexe 1, point 1.7.1 de la directive sur les machines ne concerne que les avertissements et consignes de sécurité qui doivent être apposés sur la machine.*

Question :

Nordson a t'il l'obligation de transmettre au client l'évaluation du risque ?

Réponse :

- *L'évaluation du risque selon l'annexe I de la directive sur les machines 2006/42/CE fait partie intégrante de la documentation technique.*
- *Elle doit être tenue disponible pour une présentation aux autorités responsables à leur demande.*
- *L'évaluation du risque ne fait pas partie de la fourniture du fabricant de la machine.*

Question :

Nordson a t'il nommé un responsable de la documentation et quelles sont les taches de celui-ci ?

Réponse :

- *Le terme « Responsable de la documentation » n'existe pas dans la directive sur les machines.*
- *La directive sur les machines requiert toutefois l'indication du nom et de l'adresse du « Mandaté pour la composition de la documentation ».*
- *Cette personne est l'interlocuteur des offices gouvernementaux en cas d'enquête et est mentionnée sur la déclaration de conformité ou d'intégration.*

Question :

Un client reçoit un appareil de colle chaude, un tuyau et un applicateur de Nordson. Il installe ces composants et les met en service. Le client devient-il ainsi le fabricant d'une nouvelle machine ?

Réponse :

- *OUI, mais si l'installation des composants est exécutée dans le respect des prescriptions du manuel, il n'en ressort pas de danger supplémentaire. Les composants ainsi installés peuvent être mis en service.*

Question :

Sur un appareil de colle chaude, un composant défectueux (par ex. une pompe) est remplacé par une pièce d'origine Nordson, car l'ancienne est défectueuse. Le client ou le technicien Nordson devient-il ainsi un fabricant ?

Réponse :

- *NON, celui qui effectue des réparations ne devient pas un fabricant dans le sens de la directive sur les machines. Il n'est que procédé au remplacement de pièces défectueuses par des pièces identiques. Cela n'altère en rien la fonction de la machine.*

Question :

Sur un appareil de colle chaude, une pompe est remplacée par une autre pompe Nordson car le débit doit être augmenté. Le client ou le technicien Nordson devient-il ainsi un fabricant ?

Réponse :

- *NON, la fonction est de fait modifiée dans ce cas, mais il n'y a pas de modification essentielle car aucun danger supplémentaire ne ressort de l'autre pompe.*
- *Problème : si le client commande l'appareil de colle chaude de nouveau avec le P/N figurant sur la plaque signalétique, il recevra un appareil de colle chaude avec l' « ancienne » pompe. C'est la raison pour laquelle cette modification doit être exécutée comme kit Upgrade. Une plaque signalétique modifiée ainsi qu'une documentation de modification seront fournis.*

Question :

Un client reçoit un appareil de colle chaude, un tuyau et un applicateur dans le cadre d'une commande Trade-In de Nordson. Il installe ces composants dans sa machine de production et les met en service. Le client devient-il ainsi le fabricant d'une nouvelle machine ?

Réponse :

- *OUI, mais comme l'étendue de la fonction avec les pièces Trade-In ne change pas par rapport aux « anciennes » pièce ou n'a pas été étendue, il n'y a pas de modification essentielle.*
- *Il faut procéder à l'installation et à la mise en service des pièces Trade-In selon les préconisations dans le manuel. Il n'en ressort pas de danger supplémentaire.*

Question :

Sur un appareil de colle chaude, la fonction doit être étendue, par ex. par un kit correspondant de Nordson. Le client ou le technicien Nordson devient-il ainsi un fabricant ?

Réponse :

- *OUI, mais si l'installation des composants est exécutée dans le respect des prescriptions du manuel, il n'en ressort pas de danger supplémentaire. Les composants ainsi installés peuvent être mis en service.*

Question :

Un client reçoit un appareil de colle chaude et un flexible de Nordson et souhaite mettre ceux-ci en service avec une tête d'application d'un concurrent. Le client devient-il ainsi le fabricant d'une nouvelle machine ?

Réponse :

- *Oui. Pour cette « nouvelle » machine résultant de cet assemblage de composants, le client doit établir une évaluation du risque et procéder à l'analyse de la conformité selon la directive sur les machines.*
- *Nordson rejette toute responsabilité pour les dommages provoqués par cette machine.*

Question :

Un appareil de colle chaude du stock de laboratoire de Nordson doit être prêté à un client pour un test. Pour cela, l'appareil de colle chaude a été modifié, par ex. par l'utilisation de pompe de plus

grande capacité avec une tension d'alimentation modifiée. Que doit-on prendre en compte avant l'expédition de l'appareil de colle chaude ?

Réponse :

- *Il s'agit d'une modification essentielle, une nouvelle machine a été créée. Cette nouvelle machine requiert les mêmes activités pour une machine neuve, en particulier :*
 - + *Evaluation du risque*
 - + *Analyse de la conformité*
 - + *Mise à disposition des dossiers techniques*
 - + *Rédaction de la déclaration de conformité*
 - + *Apposition d'une plaque signalétique (modifiée).*

Question :

Quelles sont les tâches d'un fabricant selon la directive sur les machines 2006/42/CE ?

Réponse :

- *L'article 5 de la directive sur les machines décrit clairement les obligations du fabricant.*
- *Avant de mettre la machine en circulation / en service, le fabricant doit :*
 - a) *s'assurer que la machine remplit les exigences de sécurité et de protection de la santé fondamentales qui la concernent répertoriées dans l'annexe I ;*
 - b) *s'assurer que les dossiers techniques mentionnés dans l'annexe VII partie A sont disponibles ;*
 - c) *mettre à disposition en particulier les informations nécessaires comme les instructions de service ;*
 - d) *procéder au processus de conformité qui s'applique selon l'article 12 ;*
 - e) *rédiger la déclaration de conformité CE selon l'annexe II partie A section A et s'assurer qu'elle est jointe à la machine ;*
 - f) *apposer le symbole CE selon l'article 16*